

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de certificat) Reverse Convertible de 10 mois et 2 semaines lié à UBS Group AG
Identificateurs du produit	ISIN: XS2983380416 WKN: GV2TMF Valoren: 142533161
Initiateur du produit	Goldman Sachs Bank Europe SE (l'« Émetteur »), faisant partie de The Goldman Sachs Group, Inc. (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Autorité Fédérale de Supervision Financière Allemande (BaFin) est chargée du contrôle de Goldman Sachs Bank Europe SE en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date du document	30 avril 2025 à 2:03:59, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type	Le produit est un certificat de droit anglais. Ce produit génère des intérêts.
Durée	Le produit a une échéance fixe et sera échu le 16 mars 2026.
Objectifs	Le produit génère un taux d'intérêt fixe. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actions ordinaires de UBS Group AG (ISIN: CH0244767585) coté(e)s à la bourse SIX Swiss Exchange AG (l'actif sous-jacent). Toutefois vous prenez le risque de perdre une partie ou l'intégralité de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit a une durée de vie prédéterminée et sera échu le 16 mars 2026. Chaque certificat a une valeur nominale de 1 000 CHF. Le prix d'émission est fixé à 100,00% de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 14 mars 2025. Intérêts: À chaque date de paiement des intérêts, vous recevrez 22,20 CHF d'intérêts pour chaque certificat que vous détiendrez. Les dates de paiement des intérêts tombent 5 jours ouvrés faisant suite à chaque date de référence des intérêts. Les dates de référence des intérêts sont l'ensemble des jours de négociation glissant tous les six mois à partir du 7 septembre 2025 (inclus) jusqu'au 7 mars 2026 (inclus). Remboursement à l'échéance: Le 16 mars 2026, pour chaque certificat que vous détiendrez: - Si le cours de clôture de l'actif sous-jacent le 9 mars 2026 est au moins égal au prix d'exercice, vous recevrez 1 000,00 CHF; ou <i>Sinon</i>, vous recevrez 41 actions ordinaires de l'actif sous-jacent en plus de l'équivalent de 0,9572 actions ordinaires en numéraire. Dans ce cas, vous recevrez des actions d'une valeur de moins de 1 000 CHF. La valeur de ces actifs reflètera la performance négative de l'actif sous-jacent. Le cours de référence initial est égal à 29,7923 CHF, ce qui correspond à un cours de l'actif sous-jacent du 7 mars 2025. Le prix d'exercice est égal à 23,83384 CHF, ce qui correspond à 80,00% du cours de référence initial décimale(s). Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'émetteur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement l'actif sous-jacent, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.
Investisseurs de détail visés	Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui: - ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché; - recherchent un revenu, s'attendent à ce que l'actif sous-jacent évolue de manière à générer un rendement favorable et ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous; - acceptent le risque que l'émetteur puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement; et - sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conforme à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 16 mars 2026. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Dans le cas de la livraison d'un actif sous-jacent, des pertes peuvent survenir après le 9 mars 2026, jusqu'à ce que l'actif sous-jacent soit transféré sur votre compte de titres.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

L'inflation érode la valeur d'achat de l'argent au fil du temps, ce qui peut provoquer la baisse en termes réels de tout capital remboursé ou de tout intérêt que vous pouvez recevoir dans le cadre de l'investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:	10 mois et 2 semaines	
Exemple d'investissement:	10 000,00 CHF	
Scénarios	Si vous sortez après 10 mois et 2 semaines (Période de détention recommandée)	
Minimum	444 CHF. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'à l'échéance. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 717 CHF
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-42,8%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 570 CHF
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-24,3%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 444 CHF
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	4,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 444 CHF
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	4,4%

Les scénarios favorable, intermédiaire, défavorable et de tensions représentent des résultats possibles basés sur des simulations utilisant la performance passée de l'actif sous-jacent pendant une période jusqu'à 5 années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs Bank Europe SE n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au titre du produit, par exemple en cas d'insolvabilité (illiquidité / surendettement) ou de décision administrative de mesure de résolution. En cas de crise de l'émetteur, une telle ordonnance peut également être émise par une autorité de résolution dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité. L'autorité de résolution dispose ainsi de pouvoirs d'intervention étendus. Elle peut notamment réduire à zéro les droits des investisseurs, résilier le produit ou le convertir en actions de l'émetteur et suspendre les droits des investisseurs. Une perte totale du capital investi est possible. Le produit est un titre de créance, et comme tel n'est couvert par aucun programme de protection des dépôts.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement de 0%).
- que 10 000,00 CHF sont investis

<i>Si vous sortez après 10 mois et 2 semaines</i>	
Coûts totaux	90 CHF
Incidence des coûts*	0,9%

*Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 10 mois et 2 semaines
Coûts d'entrée	0,9% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	90 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 10 mois et 2 semaines

La période de détention recommandée pour le produit est de 10 mois et 2 semaines car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous vendez le produit.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs Bank Europe SE, Marienurm, Taunusanlage, 9-10 60329 Frankfurt am Main, Deutschland / Germany ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou au règlement Prospectus britannique (règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent, tels que modifiés), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.